

Saint-Pol de Léon

BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

KASTELL PAOL

Au fil de l'eau...

Dossier eau et assainissement : p. 8 à 11



www.saintpoldeleon.fr



www.saintpoldeleon.fr

Ger ar maer Le mot du maire

BONNE ANNÉE 2012 !



Les derniers mois de l'année 2011 auront été marqués par l'obtention d'une diminution exemplaire du prix de l'eau. Ce dernier, au terme d'une longue négociation, va baisser de façon sensible à compter du 1^{er} janvier 2012. Ceci se

traduira de deux manières : une baisse immédiate de 25% de la facture d'eau payée par le consommateur en 2012 et une enveloppe de valeur égale, conservée par la municipalité pour effectuer des travaux sur les réseaux sans rien demander au contribuable pendant au moins quatre années. Quant aux engagements du délégataire du service public (la Lyonnaise des Eaux), ils sont désormais bien établis et vont être sérieusement contrôlés.

Le précédent contrat d'affermage pour l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement datait de 1991. Dans le cadre des nouveaux contrats de gestion établis pour neuf ans, les tarifs du délégataire vont baisser de près de 50%, avec des prestations largement supérieures, en particulier le remplacement de tous les branchements d'eau potable en plomb et un plan de renouvellement conséquent de 235 000 € en assainissement. Pour ce qui concerne l'eau potable, des travaux sur quatre ans, pour environ 800 000 €, porteront sur le changement de canalisations vétustes, notamment les 3,3 km de Trégondren.

En cette période de difficultés économiques, soyez assurés qu'avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, je m'attache à faire de Saint-Pol une ville active et dynamique et à porter haut le souci du service à la population.

En ce début d'année, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, en particulier de bonne santé. Que cette nouvelle année apporte la réussite dans vos projets de tous ordres !

Nicolas Floch
Nicolas FLOCH
Maire

Sommaire / Talbenn

| | | |
|-------------------|---|------------|
| Culture | Agenda des spectacles, expo, conférences..... | p. 3 |
| Spéctacles | Arnaud Tsamère..... | p. 4 |
| Infos municipales | | p. 5, 13 |
| Projet immobilier | Route de Mespaul..... | p. 6 |
| Portrait | Jacques de Kerdrel, artiste..... | p. 7 |
| Dossier | Eau et assainissement..... | p. 8 - 11 |
| Association | Les colombophiles..... | p. 12 |
| Domaine maritime | Amers et balises de la Baie..... | p. 14, 15 |
| Jumelages | | p. 16 |
| Opinions | | p. 17 |
| Pratique | Associations et numéros utiles..... | p. 18 - 20 |



Dossier : eau et assainissement p. 8 - 11



Portrait :
Jacques de Kerdrel p. 7



Domaine maritime :
Amers et balises de la Baie p. 14, 15

Culture - Animation / Sevenadur - Abadennoù

Spéctacles au TST

Samedi 28 janvier - 20 h 30

Pro Meet Ouest

Battle national hip-hop - 5^e édition

Les plus grands intervenants de la scène hip-hop française seront au TST. Le meilleur Dj, le plus grand des speakers, un jury de professionnels et des danseurs originaires de Lille, Paris, Lyon... de toute la France ! Le niveau sera très haut, avec bien sûr des équipes de Bretagne, sélectionnées lors d'une qualification régionale. L'après-midi, des stages (tous niveaux) seront organisés afin de pouvoir échanger avec les professionnels. Sur inscription uniquement.

Tarif plein 10 € - Adhérent et moins de 12 ans 8 €

Association Acrimoine - 06 61 82 99 78

Samedi 4 février - 20 h 30

Ca reste en famille !

Avec Georges Beller, Nadine Capri et Maurice Risch (cf p. 4)

25 € / Balcon 23 € / Groupe 20 € / Réduit 12 €

Reservations et renseignements : service culturel 02 98 15 85 70

Vendredi 10 février - 20 h 30

Arnaud Tsamère Chose promise (cf p. 4)

15 € / Balcon 13 € / Groupe 10 € / Réduit 8 €

Reservations et renseignements : service culturel 02 98 15 85 70

Vendredi 24 février - 20 h 30

Elise Kermañac'h Comedies musicales de Broadway



Kate Combault (soprano), Elise Kermañac'h (piano), Scott Emerson (tenor)

La pianiste saint-poltaine Elise Kermañac'h, en compagnie de deux chanteurs américains, vous propose de vous faire entendre des extraits des plus belles comédies musicales de Broadway : Porgy and Bess, My Fair Lady, West Side Story...

10 € / Réduit 5 €

Reservations et renseignements : service culturel 02 98 15 85 70

Conférences

Maison Prébendiale

Dimanche 22 janvier

La Peinture Américaine

par Annie Harry

Panorama de la peinture américaine de l'art des premiers colons au XX^e siècle en Nouvelle-Angleterre, fortement lié au protestantisme, au Pop Art et aux graffitis du milieu du XX^e siècle.

15h, Maison Prébendiale, Rue de la Rive - 02 98 69 01 69

Entrée libre

Histoire et Archéologie

• Lundi 30 janvier

Sirènes, morgans et le royaume de la mer

par Paul Rigolot

• Lundi 27 février

Les Johnnies

par Jean-Marc Balanant

De 14 h 30 à 16 h 30

Local Histoire et Archéologie

Place du Kreisker - 02 98 19 12 46

Gratuit pour les adhérents et 3 €

pour les non adhérents

Exposition Maison Prébendiale

Maison Prébendiale

Mercredi, vendredi, samedi, dimanche

14 h - 18 h. 02 98 69 01 69

Jusqu'au 22 janvier

Fin d'année avec les arts

Thème de l'année : "Reflets"

"Fin d'année avec les arts" offre une fois par an aux artistes leurs œuvres l'opportunité d'exposer leurs œuvres. C'est aussi l'occasion pour les enfants et adolescents des écoles des environs d'exprimer leur créativité, et la chance pour Mauricette Salou, lauréate de l'année 2010, de nous présenter un plus large éventail de son travail.



* Duo "Mauricette Salou"

* Artiste du spectacle "Sibylla"

Directeur de la publication : Nicolas Floch • Rédacteur en chef : Pierre Sauty • Mise en page : Mot compte triple • Rédaction : Léon Art Conseil • Impression : Prim

Pour toute information et suggestion, n'hésitez pas à contacter votre maire : Hôtel de Ville, place de l'Évêché, 29250 Saint-Pol de Léon • Tél 02 98 15 85 00 • Fax 02 98 69 25 41 • www.saintpoldeleon.fr • psauty@saintpoldeleon.fr

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier labélisé PEFC - gestion responsable et durable des forêts.



Projet immobilier route de Mespaul

La société Bretagne Ouest Accession (B.O.A.), filiale de l'Office Public d'Aménagement et de la Construction 29 (O.P.A.C.), va réaliser un ensemble immobilier sur la commune. Il se situera route de Mespaul.

Les demandes de permis de construire portent sur deux bâtiments collectifs comportant dix-neuf logements destinés à du locatif à loyer modéré, et sur quatre maisons individuelles en location accession.

Les bâtiments collectifs en location

Les bâtiments collectifs, en angle de rue, s'organisent en un immeuble avec une création de porche sur la rue de Mespaul. Ils seront situés sur quatre niveaux (R+3). Les logements sont répartis en 5 T1, 12 T2 et 2 T3 ; soit 1736 m² de Surface Hors Œuvre Nette (S.H.O.N.).

Des pavillons en location accession

Les quatre maisons seront réalisées dans le cadre du Prêt Social Location Accession. L'occupant a d'abord le statut de locataire. Le loyer versé lui sert à constituer son apport lorsqu'il souhaitera acquérir son logement. Le P.S.L.A. est accessible sous conditions de ressources et permet à l'acquéreur de bénéficier d'avantages, tels que la TVA à taux réduit, l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans et diverses garanties.

Ce sont des maisons T3 de 65 m² avec 2 chambres et des combles aménageables pour une extension future en T5. Elles disposeront chacune d'un jardin d'environ 300 m² avec abri. Les accès et garages donneront sur la voie publique. Chaque maison disposera d'un garage individuel et d'une place de stationnement extérieure.

La commune a cédé le terrain à un prix attractif. Ce projet vise particulièrement les jeunes, célibataires ou en couple, ou encore les seniors souhaitant se rapprocher du centre-ville.

Début 2012, l'appel d'offres va être lancé pour trouver les entreprises qui réaliseront les travaux. Le chantier démarrera en avril - mai. Le programme immobilier devrait être livré pour l'automne 2013.



Pavillons

Vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.):

02 98 69 10 44 - Maison des services 29, rue des Carmes.

Le C.C.A.S. transmettra les demandes au service gestionnaire de l'ensemble immobilier.

L'opérateur sera en mesure de communiquer sur les prix et la location au printemps 2012.

Jacques de Kerdrel

Artiste saint-politain

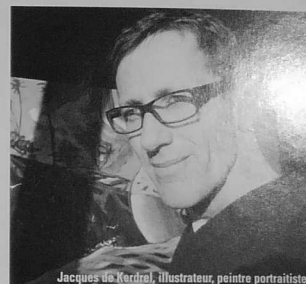
Après un passage aux Beaux-Arts de Brest en 1989 et trois années de graphisme à l'école Pivaut de Nantes, l'étudiant intègre les équipes créatives de l'agence Outremer à Saint-Nazaire pendant deux ans. Puis les studios Graphibus à Nantes, avant de prendre la responsabilité de la communication du Centre de Découverte des Algues à Roscoff.

Illustrateur...

Dans son métier de communicant, chaque projet donne lieu à de nouvelles explorations de styles et techniques, l'obligeant à tout illustrer, dans tous les domaines, avec gourmandise. Jacques de Kerdrel dessine, peint, sculpte aussi pour lui-même, pour le plaisir et pour pouvoir s'affranchir des contraintes purement commerciales. Petit à petit, les dessins s'accroissent et le trait gagne en personnalité. Les influences nombreuses et les expériences accumulées se conjuguent pour donner naissance à des travaux personnels empreints d'une nouvelle cohérence.

... puis peintre !

Après avoir travaillé beaucoup sur le portrait et le corps humain dans une peinture inspirée notamment par l'Afrique, l'année 2011 marque un nouveau départ, la librairie Livres in room lui donnant carte blanche pour monter une exposition. L'artiste y expose en janvier dernier une série de grandes illustrations sur panneaux de bois explorant le thème du surf. Les ambiances évoquent le bonheur simple de jouer avec les vagues dans une nature généreuse. Le parti pris est résolument gai et naïf, les personnages ronds et décomplexés, aux antipodes des canons de la pub. L'exposition remporte un vif succès à Saint-Pol et Carantec avant d'être sélectionnée en juin puis en décembre 2011 pour le Marché International d'Art lié à la Culture Surf (MIACS) à Biarritz. A nouveau le public plébiscite largement les créations et se laisse volontiers embarquer par l'humour, la légèreté et la dérision.



Jacques de Kerdrel, illustrateur, peintre portraitiste

La thématique de la glisse

Planchiste lui-même, familier des vagues bretonnes, Jacques de Kerdrel peint sur bois de truculents surfeurs "comme une parenthèse ensoleillée". Il avait accumulé dans ses cartons depuis quinze ans quelques centaines de croquis et "gribouillis", fragments de rêves de vague, de surf et d'océan. "J'ai simplement donné corps avec jubilation à quelques-uns de ces croquis endormis". Oublies les grands formats et le papier qui gondole ! Et parce que le surf, c'est la liberté des grands espaces, il s'est lancé directement, avec de gros pinceaux, sur de grandes planches de bois. Les commandes caracolent alors. L'artiste explore d'autres thématiques : le jazz, les musiciens, les bistrotts...

Peinture et graphisme étant complémentaires, il conduit aujourd'hui les deux activités en parallèle, décide de voler de ses propres ailes et crée un studio graphique "Nezovent". 2012 devrait voir la concrétisation d'un rêve qui lui trotte dans la tête depuis 15 ans : un scénario qui donnerait vie à ses illustrations sous la forme d'un livre, d'un roman illustré, d'un conte, d'une histoire pour enfants... Le tout entrecoupé, bien sûr, de quelques sorties en mer... "Il faudrait plusieurs vies..."

02 98 69 09 66 - nezovent.crea@orange.fr

Galerie : <http://jac-galerie.blogspot.com>

Design graphique : <http://nezovent-creation.blogspot.com>



Exposition La Récré de Robinson





Au fil de l'eau

L'eau qui nous vient du ciel. Savez-vous que sur les précipitations générées par les nuages, 80% échouent directement dans l'océan ? Sur les 20% d'eaux de pluie qui tombent sur les continents, 60% s'évaporent, 25% s'infiltrent dans le sol pour alimenter les nappes et les rivières souterraines et 15% rejoignent par ruissellement les cours d'eau et les océans.

Le prélèvement de l'eau

En France, l'eau potable est produite à partir de deux types de ressources : les eaux souterraines captées par forage, qui fournissent 60% de l'eau que l'on utilise, et les eaux de surfaces, prélevées par pompage dans les lacs et les cours d'eau. L'eau potable consommée à Saint-Pol est fournie par l'usine du Rest à Plouénan. Depuis la fermeture en 2009 de la prise d'eau sur l'Horn, l'usine du Rest est alimentée à partir d'une prise d'eau, à 11 km, sur le Coatoulzac'h, territoire de Taulé. Cette rivière a sa source sur le plateau du Guillec, commune de Plounéour-Ménez, à 250 m d'altitude et se jette dans la Penzé. Une fois prélevées, gratuitement, dans le milieu naturel, ces eaux brutes doivent être traitées pour être rendues potables.

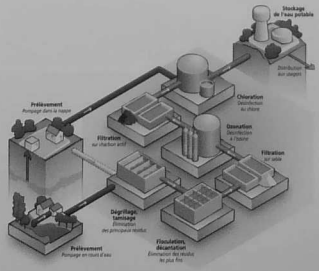
Elle est ensuite distribuée vers les réservoirs des communes et syndicats clients du Syndicat Mixte de Production et de Transport d'eau de l'Horn par un ensemble de canalisations de 112 km. Ce sont ensuite les communes qui assurent la distribution jusque chez les consommateurs.

A noter que, par sécurité, l'usine du Rest est interconnectée avec le Sivom de Morlaix par une canalisation de 17,5 km, et au syndicat mixte de Landivisiau par une canalisation de 22,7 km. Ces interconnexions peuvent fonctionner dans les 2 sens.

Le traitement des eaux brutes

Les traitements à l'usine du Rest combinent plusieurs procédés :

- pré-oxydation par l'ozone pour éliminer les matières organiques et les algues,
- re-minéralisation par le dioxyde de carbone et la chaux,
- clarification par décantation,
- élimination des pesticides et des matières en suspension par passage sur un lit de charbon actif,
- élimination de la turbidité résiduelle grâce à un passage au travers d'un filtre à sable,
- enfin, l'eau est désinfectée par ultraviolets et chloration afin d'obtenir une eau exempte de germes pathogènes,
- l'eau devenue potable est alors stockée dans une réserve de 5 000 m³ et un réservoir de 1 000 m³.



A la station de Vilin Vraz

Le traitement des eaux usées

Avant d'être rendue au milieu naturel, l'eau qui a été utilisée - nommée eau usée - doit être débarrassée de ses éléments polluants, qu'ils soient organiques ou chimiques.

Cette étape est indispensable pour la préservation des milieux naturels et la santé de la population.

Le réseau public de collecte des eaux usées de Saint-Pol transporte ces eaux vers la station d'épuration de Vilin Vraz. Là, elles sont nettoyées en plusieurs étapes :

- le **dégrillage**, pour débarrasser l'eau des matières les plus grossières (feuilles, morceaux de plastique...),
- le **dessabage et le déshuilage**, pour retenir les matières lourdes (sable, gravier) et légères (hydrocarbures, graisses),

- la **déphosphatation**,
- le **traitement biologique**, étape essentielle, pour que les micro-organismes de culture digèrent les impuretés de l'eau et les transforment en boues selon un processus naturel,

- la **clarification**, pour séparer les boues de l'eau. Celle-ci, purifiée de 80 à 90% est alors rendue, après analyse, au milieu naturel via un bassin à marée de 1 800 m³,
- le **traitement des boues résiduelles**, pour utilisation comme engrais par l'agriculture après maturation et mélange avec du compost.

A noter que la station de Vilin Vraz est dimensionnée pour pouvoir traiter 2 000 m³/jour par temps sec, et 6 000 m³/jour par temps de pluie d'eaux usées, correspondant à une population de 12 000 habitants.

La distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées s'appuient sur des infrastructures très importantes et coûteuses. Elles nécessitent en outre un entretien permanent et sérieux, des évolutions de leurs capacités en fonction des nouvelles contraintes, notamment environnementales. C'est ainsi que la restructuration en cours de l'usine du Rest et le changement de prise d'eau auront au final coûté environ 14 millions d'euros.

Si l'on veut que le patrimoine saint-politain soit en parfait état au terme des 9 années à venir, il est primordial d'assurer l'entretien, le renforcement et le renouvellement des canalisations d'eau potable, et de continuer la réhabilitation du réseau d'assainissement.

Pour cette raison, la surtaxe perçue par la commune sur les factures d'eau et d'assainissement a été maintenue en valeur au même niveau de manière à bénéficier des budgets nécessaires pour ces travaux, tout en baissant significativement le montant total de la facture.

Une programmation sur les 4 années à venir a été établie pour un budget annuel eau et assainissement de l'ordre de 660 000 € par an. Pour l'assainissement, il faut encore rembourser les emprunts dus au titre de la construction de la station tout en réhabilitant le réseau de collecte. Pour l'eau potable, 7 km de canalisations seront remplacés. A titre d'exemple : le seul renouvellement de la canalisation d'eau potable qui alimente le quartier de Tregondern est estimé à 330 000 €. Sans oublier qu'après ce type de travaux, il y a obligation de reprendre le revêtement de la chaussée.

Oui, l'eau est coûteuse, elle se fait rare, elle est donc précieuse : ne la gaspillons pas !

L'eau un bien précieux, rare et coûteux

Les contrats passés en date du 1^{er} janvier 1991 entre la commune et la société Lyonnaise des Eaux pour la délégation par affermage de la distribution de l'eau potable et pour l'assainissement collectif s'achevaient le 31 décembre 2011.

Le 9 novembre dernier, l'affermage de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement collectif a été attribué en conseil municipal à la société Lyonnaise des Eaux au terme de l'appel d'offres auquel avaient également candidaté La Saur et Veolia.

Entre la délibération du 17 novembre 2010 qui avait décidé du mode de délégation et ce 9 novembre 2011 ce fut une année consacrée à de nombreuses réunions de travail de la commission de délégation de service public sous la conduite du maire avec la collaboration de Denis Baron, consultant et expert indépendant du "Cabinet 3 Co".

La procédure a été menée dans un esprit conforme à celui de la loi Sapin (réglementant les procédures d'attribution de marchés); elle impose un cahier des charges et laisse la possibilité aux candidats de proposer des prestations complémentaires pour améliorer le service.

Quelques rappels

- Les budgets de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement collectif sont distincts, chacun devant s'équilibrer. Pour autant, la contribution des abonnés à chacun de ces 2 services figure sur la même facture dans un souci de simplicité (cf p. 11).
- Ces deux budgets sont également distincts du budget général de la commune qui ne peut servir à financer des travaux relevant de la gestion de l'eau potable ou de l'assainissement.
- Les installations nécessaires pour l'exécution de ces services sont la propriété de la commune mais leur entretien relève de la responsabilité du délégataire.
- Sur la facture, la part communale pour l'assainissement collectif permet de réhabiliter le réseau et de régler les annuités des emprunts contractés pour la construction de la station de Vilin Vraz.

- De même, la part communale pour l'eau potable sert à engager des travaux importants sur le réseau de distribution, en particulier des renforcements et des renouvellements de canalisations vétustes, pour un budget de 800 000 € sur 4 ans.

Le résultat des négociations

Le prix de l'eau en 2012

La maire a obtenu une baisse conséquente du coût de la prestation de la Lyonnaise des Eaux. Au total et malgré d'importants travaux prévus sur le réseau par la commune, la facture baissera de 26 à 27%. Le tarif de l'eau sera maintenu pour les quatre prochaines années.

L'entretien des installations eau et assainissement

Un cahier des charges très précis énonce désormais les conditions de fonctionnement ainsi que le programme de renouvellement des installations par la Lyonnaise des Eaux.

Quelques exemples

- Engagement ferme de renouveler 35% de la valeur du matériel de la station de Vilin Vraz, et de 56% de l'équipement des postes sur la durée du contrat, soit une valeur de 257 000 €.
- Investissement de 49 900 € dans le renouvellement du matériel de distribution.
- Obligation d'inspecter les postes de refoulement tous les 15 jours.
- Hydro curage préventif de 20% du réseau d'assainissement chaque année.
- Rendement de 84% du réseau de distribution d'eau à atteindre d'ici à 2020.
- 220 branchements en plomb restants à supprimer avant le 31/12/2013.



Questions à Monsieur le maire

Quels étaient vos objectifs en entamant ces négociations ?

Permettre aux Saint-Polittains de bénéficier de tarifs intéressants, à la baisse, tout en engageant des investissements importants sur nos réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement.

L'objectif est aussi d'arriver au terme du nouveau contrat de 9 années avec un patrimoine en parfait état. Nous pourrions alors, au niveau de la Communauté de Communes du Pays Léonard, examiner avec sérénité et objectivité la meilleure modalité de gestion de ces services : régie ou affermage.

Pourquoi avoir retenu la Lyonnaise, en place depuis 21 ans ?

La délégation d'un service public relève de la loi Sapin. Les entreprises ont répondu sur la base d'un cahier des charges que nous avons établi. La négociation nous a permis d'améliorer les propositions faites par les trois candidats qui ont été traitées dans des conditions identiques. Au final l'offre de la Lyonnaise était la plus intéressante, à tous

points de vue : financièrement, techniquement et en prestations qui amélioreront le service, et enfin de fait un plan de renouvellement conséquent qui permet de d'avoir un patrimoine en parfait état. Il faut bien savoir que si nous avons pu obtenir cet excellent résultat, c'est aussi parce qu'il y avait concurrence entre les 3 entreprises retenues, ce qui n'était pas le cas il y a 21 ans.

Denis Baron (consultant et expert indépendant) nous accompagnera afin de nous aider à vérifier la parfaite et complète exécution des contrats que nous avons conclus.

Une dernière remarque ?

Bien que logiquement repris par la société retenue au terme de la procédure, et même si cela n'a pas pesé dans la décision finale, les nombreux salariés léonards du siège finistérien de la Lyonnaise des Eaux seront soulagés de poursuivre leur mission de service public au sein d'une entreprise qu'ils connaissent bien ; ce gage de stabilité sera sans doute le garant d'une qualité de service que les Saint-Polittains sont en droit d'attendre.

Comment se présentera votre prochaine facturation annuelle hors taxes ?

Un exemple comparatif (2011/2012) pour une consommation de 90m³ par an qui est la consommation moyenne à Saint-Pol. La baisse de la facturation globale délégataire et commune est de 27,14% à l'année.

| SAINT POL DE LEON CONSUMATION N° 85 | Ancien contrat | | | | Nouveau contrat | | | | Evolution |
|--|---------------------|---------------|--|------------------------------------|------------------------|--|---------------------|----------------------|------------------------------------|
| | Quantité | Prix Unitaire | Montant consommation | Montant Abonnements et autres € HT | Prix Unitaire | Montant consommation | Montant Abonnements | Soins et autres € HT | |
| DISTRIBUTION DE L'EAU | | | | 37,67 € | | | | 33,85 € | -10,14% |
| 01 01 Part Fermière | | | 31,4200 € | 31,42 € | 23,8500 € ¹ | | 23,85 € | | |
| 02 01 Part Communale | | | 6,2500 € | 6,25 € | 10,0000 € | | 10,00 € | | |
| CONSUMATION | | | | 211,15 € | | | | 144,00 € | -31,80% |
| 02 25 Part Fermière | T1 30m ³ | | 0,8045 € | 24,14 € | 0,4000 € | 12,00 € | | | |
| | T2 60m ³ | | 1,7196 € | 104,38 € | 0,6000 € | 36,00 € | | | |
| 02 02 Part Communale | T1 30m ³ | | 0,9182 € | 27,55 € | 0,6000 € | 18,00 € | | | |
| | T2 60m ³ | | 0,9182 € | 55,09 € | 1,3000 € | 39,00 € | | | |
| | | | TOTAL EAU = | 248,79 € | | TOTAL EAU = | 177,85 € | | -28,51% |
| COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES | | | | 31,47 € | | | | 17,50 € | -44,39% |
| 03 01 Part Fermière | | | 31,4700 € | 31,47 € | 17,5000 € ¹ | | 17,50 € | | |
| 04 01 Part Communale | | | 0,0000 € | 0,00 € | 0,0000 € | | 0,00 € | | |
| CONSUMATION | | | | 207,01 € | | | | 159,66 € | -22,87% |
| 03 02 Part Fermière | T1 30m ³ | | 0,3355 € | 10,07 € | 0,4740 € | 14,22 € | | | |
| | T2 60m ³ | | 1,3584 € | 81,50 € | 0,4740 € | 28,44 € | | | |
| 03 02 Part Communale | T1 30m ³ | | 1,2827 € | 38,48 € | 0,9000 € | 27,00 € | | | |
| | T2 60m ³ | | 1,3927 € | 76,96 € | 1,3000 € | 39,00 € | | | |
| | | | TOTAL ASSAINISSEMENT = | 238,48 € | | TOTAL ASSAINISSEMENT = | 177,16 € | | -25,71% |
| COÛT SOUS CONDITIONS DU CONTRAT | | | TOTAL EAU+ASSAINISSEMENT H.T. = | 487,27 € | | TOTAL EAU+ASSAINISSEMENT H.T. = | 355,01 € | | -27,14% |
| ORGANISMES PUBLICS (*) | | | | 45,00 € | | | | 46,80 € | 4,00% |
| AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE | | | | | | | | | |
| 08 60 Lutte contre la pollution | 90m ³ | 0,3100 € | 27,90 € | | 0,3200 € | 28,80 € | | | |
| 08 61 Modernisation Réseau Eaux Usées | 90m ³ | 0,1900 € | 17,10 € | | 0,2000 € | 18,00 € | | | |
| TOTAL HT | | | 461,18 € | 69,14 € | 532,30 € | | 350,46 € | 51,35 € | 401,81 € |
| MONTANT TVA (à 5,5%) | | | 25,47 € | 3,80 € | 29,28 € | | 19,28 € | 2,82 € | 22,10 € |
| TOTAL TTC | | | 486,65 € | 72,94 € | 561,57 € | | 369,74 € | 54,17 € | 423,91 € |
| (*) les organismes publics sont hors contrat | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | NET A PAYER H.T. = 423,91 € |
| | | | | | | | | | -24,51% |



Le messager Léonard 21 ans de haut vol !



Jacky Bohic, Jean-Pierre Grassard, Daniel Sabella, Marcel Combot

C'est en août 1990 que le "Messager Léonard" intégrait officiellement le paysage associatif saint-politain avec pour objectif statutaire "de développer des manifestations sportives impliquant le pigeon voyageur".

Plus de deux décennies déjà et l'association que préside Marcel Combot a fait son nid à l'ombre des clochers, c'est le moins que l'on puisse dire. L'album de famille est riche, en effet, d'une belle histoire, jalonnée de moments forts comme l'organisation du congrès régional à Saint-Pol en 1991 avec la participation de 150 colombophiles. Et surtout de titres prestigieux.

Une tradition à Saint-Pol

Les archives locales rappellent néanmoins qu'il existait déjà à Saint-Pol dans les années 1925, une société de colombophiles qui avait pour nom "Le Messager du Léon". Le président en était alors Emile Picard puis on ne sait exactement à quel moment elle fut mise en sommeil. Il fallut attendre 1986 pour que quatre copains, dont Marcel, se retrouvent à "La Colombe" à Brest. Durant quatre ans, ils se rendront régulièrement dans la cité du Ponant pour participer aux activités colombophiles. Lassés de parcourir tant de kilomètres, ils décidèrent alors, en 1990 de constituer un club à Saint-Pol. Marcel Combot fut porté à la présidence avant d'être élu très vite vice-président du Groupement du Finistère.

Un champion de France

Le club qui participe aux championnats locaux, régionaux, nationaux et internationaux s'enorgueillit d'un palmarès très étoffé. Sait-on que les pigeons peuvent parcourir des distances parfois supérieures à 1000 km en une journée ! Leur vitesse moyenne est,

en général, de 60 km/heure mais elle peut atteindre les 90/100 km/heure, et compte dans ses rangs un champion de France, deux années consécutives, en la personne de Daniel Renault. Fait notable relayé par le journal Le Monde : un pigeon appartenant à l'élevage de Marcel Combot, l'un de ses meilleurs coureurs, s'était égaré en 1995. Il fut retrouvé deux ans plus tard... en Chine populaire où un colombophile chinois, résidant près de Pékin, l'avait acheté à un marin. Le pigeon avait trouvé refuge sur un bateau... Mais au-delà des titres, le Messager Léonard se veut un creuset de relations humaines, y compris avec les compétiteurs étrangers qui cultivent des contacts réguliers.

Le club qui vient d'acquiescer un véhicule pour le déplacement des pigeons lors des concours est installé dans un local municipal à la Madeleine. Les 24 membres participent assidûment à la vie associative locale, en organisant par exemple des lâchers de pigeons lors des manifestations festives ou des cérémonies patriotiques. Et, quelque soit le lieu d'où ils sont lâchés, les oiseaux n'oublient jamais le chemin de leur maison...

Président, Marcel Combot. 02 98 69 2793
Premier vice-président : Daniel Sabella
Deuxième vice-président et secrétaire : Jean-Pierre Grassard
Secrétaire adjoint : Thomas Byrne
Trésorier : Jacky Bohic

Forages domestiques - Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2003, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (forage) à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Tout ouvrage doit faire l'objet :

- d'une déclaration, au plus tard 1 mois avant le début des travaux dans le cas d'un projet;
- d'un contrôle effectué par la Lyonnaise des Eaux.

Le formulaire de déclaration est à déposer au service Urbanisme de la mairie. Imprimé à disposition en mairie ou sur www.saintpoldeleon.fr.

Pourquoi une telle déclaration ?

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie des ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a confié aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler les réseaux intérieurs de distribution d'eau. La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet

d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

A l'inverse de l'eau fournie par le réseau public de distribution d'eau, l'eau provenant des forages domestiques ou de toute autre ressource ne fait pas l'objet d'un suivi sanitaire. Il faut donc s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

Les Compagnons Bâtisseurs : les chantiers démarrent

Sous l'impulsion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne (CBB), association promouvant le droit à un habitat décent, soutenus par de nombreux partenaires, ont lancé sur la commune un projet d'auto-réhabilitation accompagnée.

La mission première des CBB est de prendre contact avec les demandeurs, de susciter des envies et de les soutenir dans la réalisation concrète des travaux afin qu'ils retrouvent un habitat sain et conforme aux normes de sécurité.

Ce programme permet donc aux personnes ayant des revenus modestes (locataires ou propriétaires) d'améliorer leurs conditions de vie.

Actuellement, un chantier est en cours chez M^{me} Ginette Ropars (Bénéficiaire à Créach Ar Léo).



Maximilien de Roque (CBB), Fabien Riviere (CBB), Ginette Ropars (Bénéficiaire)

Deux membres de l'association des CBB s'activent tous les jours à remettre en état le salon de M^{me} Ropars. La tapisserie est fournie par Habitat 29, la main-d'œuvre n'est pas facturée et le matériel peut être subventionné par des organismes sociaux. Pendant la durée du chantier, les habitants peuvent se former avec les CBB et contribuer à la rénovation de leur logement. En favorisant le caractère collectif des chantiers, cette démarche a pour objectif de créer de l'entraide et de la solidarité autour d'actions concrètes d'amélioration du logement.

Vous pouvez faire appel aux CBB. CCAS, Morgane Kerouanton : 02 98 69 10 44 Compagnons Bâtisseurs, Solenn Le Moal : 06 33 92 99 18

Etat civil / Marilh ar boblañs

Bienvenue aux p'tits Léonards !

- Torance BORJI, né le 20 juillet
- Lola MESTRIES, née le 15 octobre
- Enzo et Louna PACHOCINSKI, nés le 22 novembre
- Nino PHILIP, né le 26 novembre
- Yanis BESNARD, né le 1^{er} décembre
- Tiffany KERGRIST, née le 03 décembre
- Clara BAILLET, née le 08 décembre
- Ryan GATINEL, né le 12 décembre
- Tom GOARANT, né le 15 décembre

Dans nos pensées

- Maria QUEMENER, veuve de Armand Edouard GRAF, 87 ans
- Gildas L'HOURE, 56 ans
- Anne CABIOCH veuve de Jean GUILCHER, 84 ans
- Bernard JACO, 54 ans

- Jean BÉCHEN, 57 ans
- Jacques NICOLAS, 81 ans
- Alexis ROUDAUT, 83 ans
- Yvonne GUIVARCH veuve de Henry CORRE, 84 ans
- Djilali FERHAH, 62 ans
- Jean DEBILL, 80 ans
- Jeanne CRÉACH veuve de Adrien PRIGENT, 97 ans
- Marie-Laure BONVIN épouse de Olivier LEBREC, 50 ans
- Marie BERTÉVAS veuve de Jean SEITE, 97 ans
- Marie MILIN épouse de René BRIGAND, 66 ans
- Gisèle DESPLAN épouse de Jean OLLIVIER, 70 ans
- Patrick JACO, 54 ans
- Yvonne COLIN veuve de Louis THEPAUT, 77 ans
- Annie BOULCH veuve de Jean LE GOASDUFF, 81 ans
- Annick NICOLAS veuve de François MORIZUR, 77 ans
- Jean PHILIP, 78 ans

Amers et balises de la Baie : l'histoire au fil des rochers...

La Baie de Morlaix est parsemée de nombreux récifs, écueils, îles et îlots, jalonnés d'un grand nombre de balises, tourelles et amers. Morlaix, la voisine, fut pendant longtemps un port très prospère, ce qui explique que le balisage y soit si développé. Ce fut Charles Cornic Duchêne, né à Morlaix le 5 septembre 1731, qui dressa la première carte marine de la Baie de Morlaix. En 1775, il écrivit au ministre de la Marine un mémoire donnant des consignes pour le balisage des roches de la Baie mais ce n'est qu'en 1793 que la carte fut établie.

Précision de vocabulaire tout d'abord. Un **amer** est un objet remarquable, tour, tourelle, église, moulin... qui se situe à terre ou en mer. Il sert à prendre des relevements et à contrôler une route proche du rivage. Une **balise**, représentée le plus souvent par une tourelle, une perche ou une bouée, délimite l'accès d'un chenal ou indique un danger isolé, comme un écueil. Les côtes sont éclairées par ailleurs par deux **phares** : celui de l'île Louët et le Phare de la Lande.

Des noms pittoresques

Les amers et les balises portent en règle générale le nom du rocher sur lequel ils ont été édifiés. Sur les tourelles-balises le nom est toujours écrit en grosses lettres. Les toponymes, aujourd'hui souvent traduits en français, ont une origine bretonne, ils sont issus des dialectes du Léon et de Trégor, la Baie de Morlaix constituant une frontière linguistique. Les qualificatifs sont parfois de type morphologique comme **Grand Armen** (la Grande Pierre) et **Petit Armen**. Ce sont

aussi des noms propres repris à des personnages locaux ou nationaux : **Mazarin**, **Caspari**, **Men Sant Karanteg**. Mais les déterminatifs les plus usités figurent les noms d'animaux et notamment d'animaux terrestres connus de tous, tels les mammifères et les oiseaux : le **Taureau**, le **Veau**, la **Petite Vache**, le **Grand Cochon**, le **Petit Cochon**, le **Corbeau**... La faune marine est particulièrement bien représentée : **boc'hig**, macareux ; **bran**, cormoran ; **brenning**, patelles...

A un degré moindre, la toponymie nautique exprime aussi la flore marine en utilisant le nom de quelques algues : **bezin**, goémon ; **korle**, goémon en lacet ; **lin**, limon d'eau ; **tellesk**, goémon rouge... Enfin la légende de Saint-Pol domine toute la Baie qui garde le souvenir des traversées du saint qui utilisait naturellement la mer, faute de liaisons terrestres convenables. Notons aussi quelques noms en souvenir de la navigation à voile, du développement du commerce maritime des XVIII^e et XIX^e

siècles ainsi que les rapports de force avec les Anglais. D'autres noms sont plus simples comme la **Vieille** ; il y a aussi des oppositions : le **Paradis** et l'**Enfer**. Certains noms restent difficiles à expliquer comme **Ricard** (R. C. H. A. R. I. C. A. R. D. - R. I. C. A. R. D. - R. I. C. A. R. D. - R. I. C. A. R. D.)

Quelques balises...

Il est impossible d'évoquer ici toutes les balises de la Baie. Arrêt sur quelques-unes d'entre elles au gré de la navigation... La **balise de la Vieille** se trouve à l'entrée tribord du Grand Chenal de la Baie de Morlaix. Son balisage fut très important car elle constitue l'extrémité d'une succession d'îlots au nord-est de Callot (Le Corf, l'île Verte et le Vezoul). En 1873, un rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées apprend que son signallement avait été effectué jusque-là par des balises en bois ou en fer qui n'avaient que très mal supporté les assauts de la mer à cet endroit et ceci depuis la fin du XVIII^e siècle. En effet, une bonne quinzaine de balises s'y sont succédées. La décision est alors prise de construire une tourelle

en maçonnerie. La balise de la **Chambre aux Anglais** fut installée la première fois sur le récif en 1837. Puis en 1850, le rocher reçut une tourelle en maçonnerie de 4,20 m de diamètre à la base et de 11 m de hauteur. Cette construction ne survécut que jusqu'en 1874 où elle menaça à nouveau de s'écrouler. Quant à la balise **Calhic**, sa tourelle en maçonnerie de 5 m de diamètre et de 9,70 m de hauteur, surmontée d'un voyant métallique, elle fut construite en 1882 en remplacement d'une balise en fer que les marins jugeaient insuffisante.

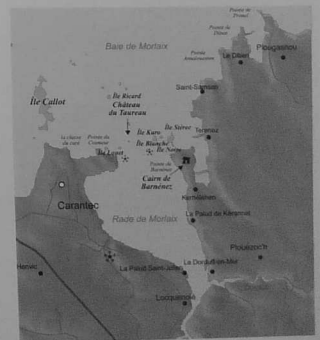
L'assaut des flots

Les édifices subissent continuellement les assauts des flots. Le 15 février 1918, par exemple, la tourelle en maçonnerie du **Paradis**, construite sur un récif au sud des Bizayers, avait été décollée de la roche et était tombée au fond de la mer. Il ne restait qu'à reconstruire un nouvel amer. L'histoire retient, par ailleurs, que la tourelle **Ricard**, de 3,50 m de diamètre et 8 m de hauteur, s'était cassée au milieu en 1837 et une large fissure avait fait le tour du cône. Elle avait été en fait abordée par un navire anglais. Comme il n'y avait pas de témoins mais tout de même 70 000 francs de réparations, l'administration des Phares et Balises avait tenté de contacter l'armateur anglais qui, dans un premier temps, avait nié, au vu du peu de dégâts occasionnés par son navire. Il a finalement cédé et versé, par suite d'un accord à l'amiable, 27 500 francs pour la reconstruction...

Les noms mystérieux des îlots...

L'étude du nom des îlots de la Baie ne manquerait pas de savoir. **L'île aux Dames** par exemple ! Il faut savoir que les femmes vivant sur les îles étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes. Dans le cas présent, il convient de rappeler que le mot *dame*, en vieux français, était utilisé avec le sens de belle-mère. L'île aux

Dames pourrait être l'île aux Belles-mères... **Enez Losquet** correspond à l'île Brûlée. Le nom français de **l'île Verte** est lié à la végétation de type herbeux qui y pousse. En français, cela donne **Enez Glaz** ou **Enez C'hlas**. Enfin, pour **l'île Stérec**, l'explication est la suivante. *Ster* est un mot breton qui désigne une rivière et qui vient du vieux français *estier*, signifiant canal. Les origines de *ster* le font s'appliquer davantage à une partie canalisée de rivière proche de la mer. *Stérec* ou *Stéric* désignerait un petit canal ; l'île en question en serait à proximité. Pour certains, l'île *Stérec* serait une francisation de *Enesterec* doublée d'une fausse coupe. *Enesterec* serait alors *Enez Terec*, se traduisant par l'île *Ventrué*.



Jumelage Saint-Pol - Penarth

Le livre se referme après 42 ans

Le mariage entre Saint-Pol et Penarth avait été célébré solennellement le 11 juillet 1969 dans le cadre des fêtes du Bleun-Brug à Saint-Pol. C'est sur le perron de l'hôtel de ville, devant plusieurs centaines de personnes, que le maire, François Branelllec, et son homologue "Chairman" ont scellé alors l'union des deux cités.

Les passions du début se sont éteintes faute surtout d'une réelle implication de l'autre côté de la Manche. Le divorce a été prononcé voici quelques semaines.

Sous la pression de l'histoire

Le jumelage entre Saint-Pol et Penarth dans le Glamorgan a quand même permis d'écrire l'histoire de belles relations d'amitié. Il faut savoir que les "Johnnies" du Léon avaient pris l'habitude d'aller vendre leurs oignons en Grande-Bretagne, particulièrement chez les cousins du Pays de Galles et de la presqu'île de Cornouailles. Lorsque se présenta la question d'un jumelage pour Saint-Pol, un des conseillers municipaux, ancien Johnny, cita le nom de Penarth dans le comté de Glamorgan où il avait eu sa base d'opération. Elle était alors

une petite ville de 15 000 habitants, faubourg de Cardiff, située au bord de l'estuaire de la Severn, ouvert par le canal de Bristol à la mer d'Irlande. Devant Penarth, Saint-Pol, ancienne ville épiscopale, campée au bord de la Manche, au milieu de ses monuments prestigieux, pouvait faire le poids avec ses 9 000 âmes seulement, et cela d'autant plus que son fondateur, Pol Aurélien, était né au Glamorgan avec ses compagnons et parents émigrés au VI^e siècle en Armorique.

Premiers contacts en 1966

Dès ses premiers contacts avec les notables de Penarth en décembre 1966, la délégation du conseil municipal se fit conduire vers les lieux où la tradition locale, autant que l'histoire, place l'origine de Saint-Pol de Léon, c'est-à-dire à Boverton, en Landwit Major, à une quinzaine de kilomètres de Penarth. Presque aussitôt, le 2 janvier 1967, les conseillers municipaux de Penarth décidaient officiellement d'unir leur ville avec celle de Saint-Pol. En août 1968, 45 jeunes Saint-Polains, accompagnés par cinq membres du comité de jumelage débarquaient en Grande-Bretagne. La municipalité de Saint-Pol et les membres du bagad Kastell Paol devaient les y rejoindre quelques jours plus tard. Ce fut un séjour inoubliable.

Vers un jumelage avec Benicarlo (Espagne)



Saint-Pol va-t-elle nouer un jumelage avec la ville de Benicarlo, dans la province espagnole de Castellón ? Des contacts ont été noués et des premiers pas vers un rapprochement ont été accomplis avec le voyage sur place d'une délégation officielle et l'accueil d'élus espagnols lors de la dernière Fête de l'Artichaut. Saint-Pol et Benicarlo partagent bien des points communs et notamment le fait d'être toutes deux des centres importants de production de légumes et particulièrement d'artichauts, de posséder des centres de recherche et de jouir d'une forte identité régionale. Chacune organise une grande fête de l'artichaut chaque année. Les deux cités possèdent en outre un riche patrimoine architectural, un port et une forte fréquentation touristique.

Un premier échange scolaire se déroulera en 2012. Dès à présent, les Saint-Polains intéressés par l'élaboration de ce partenariat sont invités à se rapprocher de la municipalité.

Service communication 02 98 15 85 55



Nouvelles rues : des noms qui disent l'histoire...

Les noms de rues disent la ville... Sait-on que l'appellation des rues et places, telle qu'elle fut forgée du Moyen-Âge au début du XVII^e siècle, s'inspirait de la configuration des lieux (la Grande-Rue, du fait de la nature du terrain (rue de Prat-Cuic), des éléments du paysage (rue du Petit-Cloître) et de son tracé, mais aussi en vogue (rue Rozière), des activités économiques et commerciales (Banellie au bord du ruisseau des poulets, aujourd'hui rue Saint Yves), des monuments locaux (place du Kreisker) et de l'orientation dans l'espace... Les noms s'imposaient presque d'eux-mêmes. Puis, au fil du temps, le choix délibéré, souvent à connotation politique, fut déterminant : les noms des rues étaient à l'usage soit pour commémorer un personnage ou un événement important de l'histoire de la ville (rue de la République, rue Maréchal Leclerc, place de Guébrant)... C'est dire si, associés de très près à la vie quotidienne des hommes, les noms des rues constituent, à côté de bien d'autres éléments du paysage urbain, une mémoire incomparable de la cité. C'est en tenant compte de ces données que le conseil municipal a fait le choix, pour désigner les nouvelles rues du prochain lotissement communal de Kervarquet, de puiser dans le patrimoine historique et économique de ce secteur. Ainsi les rues des Expéditeurs, des Emballeurs, des Producteurs, des Groupes, des Routiers, des Halles-Rivoli, du Marché et des Transporteurs côtoieront le square des Primaurs et la promenade de Kéréneec.

Ces dénominations sont aussi le signe fort d'une étape importante dans la politique de l'habitat puisque 70 lots sont désormais en vente, au prix de 55 € le m² TTC pour la vente de lots individuels aux particuliers, aux promoteurs et aux lotisseurs, et au tarif de 25 € pour l'habitat collectif à caractère social.

François MOAL

Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement, du développement durable, du cadre de vie.

Bonne année 2012 - 2011 : un air d'inachevé

L'année 2011 s'est achevée mais beaucoup de dossiers "délicats" pour la majorité municipale restent en suspend et vont continuer de faire débat en 2012 :

- lieu d'implantation définitif de l'aire des gens du voyage,
- PLU et plate-forme SICA de Vilar-gren,
- nouveau contrat de l'eau et de l'assainissement avec la Lyonnaise des Eaux.

Beaucoup de maladresses et de passages en force, voire des irrégularités, ont émaillé la gestion de ces différents dossiers par la majorité en place. Ils ne manqueront pas d'être commentés à nouveau dans les prochains mois.

En attendant, nous vous présentons à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2012. Bloavez ma!



Jean Yves PENDU, Anne Marie ABJEAN-UGUEN, Marie Paule GUERER, Claude CAVAREC
saintpoldynamiqueetsolidaire@orange.fr

VILAR GRENN, encore...

Mais c'est promis, la prochaine fois on parlera d'autre chose.

Le chantier de Vilar Grenn est enfin arrêté, et il ne reste plus qu'à attendre l'épilogue au Tribunal Administratif quand sera examiné le recours sur le fond. A ce stade de l'action on peut tout de même se demander comment est-on arrivé à tout ça gâchis. Sûrement à cause du jusqu'au-boutisme de la Sica, tellement sûrs de leurs soutiens haut-placés qu'ils se sont crus au-dessus des lois.

Sûrement aussi à cause de la position prise par le maire de Saint-Pol, dont le rôle est central dans cette affaire. Nous ne pouvons pas imaginer que le service Urbanisme de la ville, dont on connaît la compétence et l'intégrité, que la Directrice Générale des Services, quand ils ont été consultés, n'aient pas émis de gros doutes sur la légalité du projet. Monsieur le maire est passé outre.

Le maire n'a pas non plus tenu compte des nombreuses réserves du Commissaire-Enquêteur, ni des signaux lancés par nous-mêmes, et a fait voter par sa majorité au conseil la modification du POS, et a accordé le permis de construire. Le Juge des Référéés l'a sanctionné, sur la procédure utilisée et le non-respect de la loi Littoral. Monsieur le maire, bien mal conseillé, a manqué de discernement, et s'est montré incapable de résister à la pression. Il faudrait maintenant dire aux Saint-Polains combien cette aventure hasardeuse a coûté et va encore coûter à la ville, en enquête publique, en honoraires d'avocats, en temps de travail des services, pour un fiasco qui écorne l'image de Saint-Pol et de l'agriculture léonarde.

En ce début 2012, nous voulons quand même souhaiter à nos concitoyens, malgré les difficultés, une aussi bonne année que possible, dans ce monde qui marche souvent sur la tête.

Les élus de "Saint Pol Ensemble", B. Simon et M. Bécam saintpol.ensemble@orange.fr

Associations Saint-Politaines

3^e AGE

- **Accueil Saint-Jean** Accueil, jeux 02 98 69 06 30
- **Amis de Kersaudy** Animation de la maison de retraite - 02 98 69 12 35
- **Cercle de l'amitié** Atelier tricots - 02 98 29 10 03
- **Foyer de personnes âgées** Accueil jeux, voyages, sorties 06 61 77 17 86 - 02 98 29 43 08
- **Pétanque Loisirs retraités** 09 52 99 17 48
- **Vie montante (MCR)** Sorties, découvertes, pèlerinages 02 98 69 01 15

ANIMATION - TOURISME - LOISIRS

- Association de quartier du lotissement du parc du Château 02 98 69 10 38
- Association rues du Port et de Pempoul - 02 98 69 07 85
- **Accueil des Villes Françaises (A.V.F.)** 02 98 19 15 88
- **Cirque à Léon** Ecole du cirque et spectacle vivant 02 56 36 15 33 - 06 73 47 92 64
- **Comité de jumelage Pays Léonard-Vechta** - 02 98 29 92 65
- **Comité des fêtes de Rukerdrein** 02 98 69 18 29
- **Comité des fêtes de Tregondern** 02 98 29 08 41
- **Gouel Kastell Paol** Comité d'animations - 06 71 41 74 65
- **Le messager léonard** Colombophilie - 02 98 69 27 93
- **Les folies léonardes** Comité d'animations - 02 98 29 09 09
- **Pays touristique** Office de tourisme de Roscoff, côte des sables et enclos paroissiaux 02 98 69 90 70 - 02 98 29 09 09
- **Prigent Ar Bed** Porteurs d'un patronyme Prigent 02 98 88 26 26
- **Saint-Pol Avenir Animations commerciales** - 02 98 19 11 35
- **Skoazell Diwan Kastell Paol** Comité de soutien à l'école diwan 02 98 69 01 74
- **Trio Animation des quartiers Créach Ar Léo, Kéluo Mad et Créach Mikéal** 02 98 29 06 74
- **Ty Dour** Animation du quartier 02 98 19 12 90

CARITATIVE-HUMANITAIRE-SOCIALE

- **Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)** - 02 98 19 11 87
- **Amicale des donateurs de sang** 02 98 29 93 89
- **Association de développement sanitaire** du canton de Saint-Pol Aide à domicile - 02 98 29 02 76
- **Babig et Papotines** Aide à la parentalité - 02 98 29 09 76
- **Bretagne solidaire du Maroc** 02 98 69 57 04
- **Comité Léonard contre les Myopathies (C.L.M.)** - 06 81 71 38 25
- **France Alzheimer 29** - 02 98 44 90 27
- **Fraternité des malades et des handicapés** - 06 66 02 01 19
- **Haut-Léon Solidaire de l'Europe de l'Est (A.H.L.S.E.E.)** - 02 98 29 04 94
- **Les Restos du cœur** - 02 98 72 56 10
- **Peuples solidaires** Saint-Pol / Morlaix Aide aux pays en développement 02 98 29 09 09
- **Sacours catholique** 02 98 69 53 25 - 06 83 26 40 22
- **Vie libre** Aide aux malades alcooliques et à la famille 02 98 69 87 39

CULTURE ET PATRIMOINE

- **Amis de la chapelle du Kreisker** 02 98 69 01 15
- **Amis de la chapelle Saint-Joseph** 06 67 03 54 01
- **Amis de Tregondern** - 02 98 69 08 40
- **Bleuniadur** Ensemble de danses de Bretagne - 06 61 60 07 62
- **Brezhoneg War Raok** Promotion et enseignement de la langue bretonne 02 98 29 02 90
- **Ch'hoariva** Promotion du théâtre en langue bretonne 02 98 29 04 19
- **Cinéma Majestic** 02 98 19 12 65
- **Confrérie de l'artichaut** Promotion de l'artichaut et de tous les légumes 02 98 69 00 58
- **Dances traditionnelles** Initiation à la danse bretonne - 02 98 61 21 05

- **HeSCO** Héritage Scientifique et Culturel de l'Ouest - 06 74 36 20 05
- **Histoire et Archéologie de Saint-Pol et sa région** - 02 98 19 12 46
- **La Prébendale** Expositions artistiques et conférences sur l'art - 02 98 69 01 69
- **La vallée des Saints** Patrimoine breton artistique 02 98 69 27 38
- **Les chemins du Tro Breizh** Marche spirituelle - 02 98 69 11 80
- **Terres de Sienne** Peintres amateurs 02 98 69 98 37
- **Théâtre de la Rive** Compagnie théâtrale de la Rive 02 98 69 05 18
- **Tud Ar Vro - Yez Ar Vro** Sauvegarde et promotion du patrimoine Léonard 02 98 29 07 50

DIVERS

- **Amicale des sapeurs-pompiers** 02 98 69 20 18
- **Amicale ment votre** Amicale des agents territoriaux du canton 02 98 15 85 00
- **Ar Vag Ruz** Pêche responsable de l'environnement - 02 98 19 16 03
- **Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.M.A.)** 02 98 69 31 09 - 06 62 08 29 94
- **Association d'éducation et d'enseignement Développement de l'instruction et de l'éducation** 02 98 69 01 15
- **Association des usagers de l'eau** M.P.P.S. 29 - 02 98 29 61 84
- **Club cibiste de la baie de Morlaix** Assistance radio, sécurité 02 98 62 82 99
- **Jardin des Plantes Anti-Cancéreuses (J.P.A.C.)** - 02 98 29 23 42
- **Les p'tites canailles** Association d'assistantes maternelles 02 98 61 59 23 - 06 68 37 65 30
- **Pour notre mieux être** Lutte contre les ondes radiofréquences - 02 98 69 25 26
- **Société de chasse** 02 98 61 21 08 - 06 32 86 10 43
- **Union des expéditeurs et exportateurs en fruits et légumes** 02 98 69 19 33

Kevedigezhioù Kastell-Paol

MUSIQUE-CHANT-DANSE

- **Breizh Young Music** 02 98 69 15 71
- **Centre d'Education Musicale et Artistique (C.E.M.A.)** - 02 98 69 11 11
- **Chorale "Si on chantait"** - 02 98 69 05 18
- **Chorale paroissiale** - 02 98 69 01 15
- **Jeunesse Musicale de France (J.M.F.)** Organisation de concerts scolaires 02 98 69 10 26
- **Kevrann Kastell Bagad** 06 79 93 66 52
- **La Saint-Politaine** Fanfare animation - 02 98 69 04 91
- **Le chant de la Rive** Promotion de la musique classique - 06 64 44 98 69

Patriotique

- **Association pour la mémoire des événements de l'été 44** - 02 98 69 10 78
- **Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (F.N.A.C.A.)** - 02 98 69 08 81
- **Officiers mariniers en retraite et veuves du canton de Saint-Pol** 02 98 29 85 89
- **Société Mutualiste des Médailles Militaires** - 02 98 29 07 39
- **Union nationale des anciens combattants** - 02 98 69 29 92

Scolaire - Jeunesse

- **Akiome** Promotion du BTS Commerce International - 02 98 69 13 08
- **Amicale laïque des écoles publiques** 02 98 19 12 63
- **Anciennes de Sainte-Ursule** 02 98 69 05 90
- **Association coopérative socio-éducative du collège Jacques-Prévert** - 02 98 69 14 43
- **Association d'Education Populaire (A.E.P.)** Diwan Bro Kastell Paol Gestion de l'école Diwan - 02 98 69 28 78
- **Association des Parents d'Élèves (A.P.E.L.)** ensemble scolaire Le Kreisker - 02 98 69 13 08
- **Association des Parents d'Élèves (A.P.E.L.)** Notre-Dame de la Charité 02 98 29 19 94
- **Association des Parents d'Élèves (A.P.E.L.)** Sainte-Marie - 02 98 69 16 65
- **Breizh Young Trippers** Echanges avec des adolescents d'autres cultures - 02 98 19 11 90
- **Ensemble Kreisker Générations** 02 98 29 78 50
- **Institut supérieur de Formation Fruits et Légumes (I.S.F.F.E.L.)** - 02 98 29 03 15
- **Mouvement Eucharistique des Jeunes (M.E.J.)** - 06 80 95 57 43
- **Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique (O.G.E.C.)** Notre-Dame de la Charité - 02 98 69 01 50
- **Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique (O.G.E.C.)** Paul Aurelien - 02 98 69 13 08
- **Scouts et guides de France** 02 98 19 12 63
- **Transport scolaire Tregondern** 02 98 29 02 47

SPORT

- **Aiki Dojo Sankaku** Aikido, laido et Judo - 06 13 98 28 39
- **Amis du cheval et du Poney du Léon** 02 98 29 58 42
- **Association Cycliste Léonarde (A.C.L.)** 06 21 73 18 94
- **Association des Plaisanciers Pêcheurs et Sportifs de Pempoul (A.P.P.S.P.)** - 02 98 69 21 79
- **Association élémentaire Sophrologie, yoga, relaxation** - 02 98 29 05 10
- **Association léonarde de tennis de table loisir** - 02 98 61 17 30
- **Association sportive des sapeurs-pompiers** - 02 98 69 20 18
- **Association sportive du collège Jacques-Prévert** - 02 98 69 14 43
- **Association Sportive et Culturelle des Genêts d'Or (A.S.C.G.O.)** 06 60 78 98 26 - 02 98 69 98 26
- **Association sportive Notre-Dame de la Charité** - 02 98 69 01 50
- **Association yoga "Mosaïque"** 02 98 29 90 64
- **Badminton** 09 75 54 68 30
- **Basket Club Léonard (B.C.L.)** 06 11 18 69 80
- **Centre nautique** 02 98 69 07 09
- **Compagnie d'Arc de Saint-Pol** 02 98 69 09 07 - 02 98 62 07 47
- **Courses pédestres Saint-Pol / Morlaix** 06 60 32 60 47
- **Dynamique club Léonard** Entretien, mise en tension 02 98 29 95 89
- **Education Sportive du Parc du Léon (E.S.C.L.)** - 06 10 46 5 42
- **Elan du Kreisker** Association sportive de football scolaire - 02 98 69 13 06
- **Gymnastique Entretien Détente** 02 98 69 21 21
- **Hanball Club du Haut-Léon** 02 98 29 15 93
- **Handisport Club Léonard (H.C.L.)** Athlétisme, hand bike, basket, voile 02 98 69 81 01
- **Kiai Club Judo, ju jitsu, aikido** 02 98 61 49 28
- **Morlaix Saint-Pol Gymnastique (M.S.P.G.)** - 02 98 69 43 94 - 02 98 72 23 65
- **Office Municipal des Sports (O.M.S.)** 02 98 69 31 39
- **Pêcheurs sportifs léonards** 06 96 57 77 92
- **Pétanque club Léonard** 06 61 90 49 92
- **Qi-gong** Gymnastique énergétique chinoise - 02 98 29 57 08
- **Rythme vital** Gymnastique douce 02 98 69 08 41
- **Saint Pol Athletic Club (S.P.A.C.)** 02 98 69 77 71 - 06 81 75 56 74 - 06 32 60 42 91
- **Saint-Pol step gym loisirs** 06 37 67 31 90 - 02 98 61 54 43
- **Saint-Pol Tennis Club** 02 98 29 06 52
- **Semi-marathon du Haut-Léon** 06 76 70 06 30
- **Stade Léonard Kreisker (S.L.K.)** 02 98 69 11 43
- **T2M Sport** Sport automobile - 02 98 19 12 07
- **Taekwondo** 02 98 42 52 45
- **Team Landi Saint-Pol** Triathlon et athlétisme 06 85 01 25 60
- **Tennis de table (E.S.K.)** 02 98 69 12 65
- **Vents et marées** Initiation à la voile sur bateau de course - 06 76 60 01 73
- **Yole club Saint-Politaïn** Aviron de mer - 02 98 29 03 16

Numéros utiles / Niverennoù talvoudus

Ecoles

Maternelles
 • Pierre et Marie Curie
 02 98 69 03 54
 • Sainte-Marie 02 98 69 16 65

Maternelles et Primaires
 • Diwan 02 98 69 28 78
 • Notre-Dame de la Charité
 02 98 69 01 50

Primaire
 • Jean Jaurès 02 98 69 23 82

Collèges
 • Collège Jacques Prévert
 02 98 69 14 43
 • Collège Sainte-Ursule
 02 98 69 02 23

Lycée
 • Lycée du Kreischer 02 98 69 13 08

Restaurations municipales
 (cantines)
 • Jean Jaurès 02 98 69 01 16
 • Notre-Dame de la Charité
 02 98 69 29 58
 • Sainte-Marie 02 98 69 16 65
 • Diwan et Pierre et Marie Curie
 02 98 19 14 55

Gardieries municipales
 • Diwan 02 98 69 28 78
 • Pierre et Marie Curie 02 98 69 02 91
 • Jean Jaurès 02 98 69 01 16

| | |
|--|-----------------------------|
| ADMR | 02 98 19 11 87 |
| Centre aéré | 02 98 29 08 39 |
| Centre d'Animation l'Atelier | 02 98 19 11 90 |
| Centre Aquatique | 02 98 29 12 77 |
| Lundi et vendredi | 17h - 19h |
| Mardi et jeudi | 12h - 13h30 et 17h - 19h |
| Mercredi et samedi | 14h30 - 19h |
| Dimanche | 9h - 12h30 et 14h30 - 18h |
| Feré | 14h30 - 18h |
| Nocturne le vendredi | 20h30 - 22h30 |
| Vacances scolaires | |
| Du lundi au samedi | 10h - 12h30 et 14h30 - 19h |
| Dimanche | 9h - 12h30 et 14h30 - 18h |
| Nocturne le vendredi | 20h30 - 22h30 |
| Cinéma Majestic | 02 98 19 12 65 |
| Espace multimédia | 02 98 69 03 78 |
| Mardi | 10h - 12h et 13h30 - 19h |
| Mercredi | 10h - 12h et 13h30 - 17h |
| Samedi | 10h - 12h et 13h30 - 16h |
| Intercommunalité | |
| Communauté de Communes du Pays léonard | 02 98 69 10 44 |
| Agence du Léon | 02 98 29 09 09 |
| Déchetterie | 02 98 29 82 11 |
| (du mardi au samedi, 8h30 - 12h / 14h-18h, fermé dimanche et lundi matin) | |
| Gendarmerie | 17 ou 02 98 69 00 48 |
| Pompiers | 18 ou 02 98 69 20 18 |
| Mairie | |
| Hôtel de ville | 02 98 15 85 00 |
| Police municipale | 02 98 15 85 03 |
| Service animation-jeunesse | 02 98 15 85 71 |
| Services culturels | 02 98 15 85 70 |
| Service écoles | 02 98 15 85 50 |
| Services techniques | 02 98 15 85 01 |
| Maison Prébendale | 02 98 69 01 69 |
| De septembre à juin... Mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h | |
| Juillet et août | Tous les jours de 14h à 18h |
| Médiathèque | 02 98 69 14 74 |
| Mardi | 10h - 12h et 13h30 - 19h |
| Mercredi et samedi | 10h - 12h et 13h30 - 17h |

Maison des Services - Espace communautaire

| | |
|---|--|
| Adil | 2 ^e mercredi de 14h à 17h |
| Armée de terre | 1 ^{er} mercredi de 9h à 12h |
| Art (Atelier Recherche Travail) | Mercredi de 14h à 16h |
| Caf (Caisse d'Allocations Familiales) | Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 |
| Cicac (Caisse des retraites complémentaires) | 2 ^e et 4 ^e vendredis sur rendez-vous - 0 820 200 189 |
| Clic (Gérontologie) | Lundi de 9h30 à 12h sur rendez-vous - 02 98 62 38 00 |
| CPAM (Sécurité sociale) | Jeudi de 8h30 à 12h |
| Cram (Retraite) | Tous les mardis sur rendez-vous - 39 60 |
| Cram (Sociale) | Tous les jeudis sur rendez-vous |
| Association de Développement Sanitaire (A.D.S. - aide à domicile, soins, portage repas) | Tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h |
| HEOL | 4 ^e mercredi de 9h à 12h |
| Mission Locale | Mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h |
| Pact Arim | 1 ^{er} mardi de 13h30 à 14h30 |
| Pôle Emploi | Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf jeudi après-midi - 02 98 29 06 00 |
| RAPAM (Relais d'Accueil Parents Assistantes Maternelles) | Sur rendez-vous - 02 98 69 23 13 |
| Réseau Pol Aurélien | Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - 02 98 29 13 98 |
| Synd. Mixte Léonard (Habitat) | 2 ^e et 4 ^e mardis de 10h30 à 12h |
| UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) | 2 ^e et 4 ^e jeudi après-midi |
| Union Sociale Retraités Marins | 1 ^{er} mardi de 9h à 12h |



La Penzé Infos du bassin-versant



L'année 2011 a été marquée par des conditions climatiques particulières de sécheresse. Ce déficit hydrique et la diminution des nappes phréatiques a eu des incidences non négligeables sur un certain nombre d'activités, notamment la pisciculture et la production d'eau potable. Ces situations difficiles démontrent l'importance de préserver la ressource en eau, sa qualité et en quantité, et de la gérer au mieux (cf. verso). Je vous souhaite une bonne lecture et mes meilleurs vœux pour 2011.
 Stéphane LOZDOWSKI
 Président du Syndicat Mixte du Haut Léon / Président de la CLE du SAGE Léon Trégor

QUELQUES ACTIONS PHARES DE 2011...

1 Le programme « Breizh Bocage » se traduit par la mise en place de talus et de haies pour limiter le ruissellement, l'érosion des sols et le transfert de « polluants » vers les eaux de surface. Cette opération a débuté sur l'aval du bassin versant, aux alentours du bourg de Penzé. Les financements sont assurés par l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Finistère à hauteur de 90 % des montants de travaux. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'être agriculteur pour en bénéficier.



Les collectivités signataires de la **Charte d'entretien des espaces verts** (11) changent leurs pratiques. Cette année quatre d'entre-elles ont définitivement supprimé l'application des produits phytosanitaires sur la voirie (Plouñour-Ménez, Roscoff, Saint-Thégonnec et Taulé). Ainsi dès le printemps, vous avez pu voir des panneaux intitulés « espace entretenu sans pesticides » sur ces communes.

2 Le syndicat a entretenu 30 kilomètres de berges et restauré 2 km sur la Penzé et l'Eon. Des aménagements, remplacements de buses (7), démantèlements (5), ont permis d'ouvrir de nouveaux secteurs de la Penzé, du Coatoulzac'h et de l'Eon à la circulation des poissons. L'accès des truites et des saumons, à de nouvelles zones de frayères, s'en trouve facilité.



Au niveau agricole, **une plateforme de 16 essais de couverts végétaux** a été mise en place à Plouñour-Ménez. L'intérêt « de pompe à nitrates » des couverts n'est plus à démontrer mais le choix des espèces diffère selon le secteur d'ensemencement et la valorisation fourragère attendue. **Des analyses de terre** sur cultures d'échalotes, de maïs, de drageons ont permis d'évaluer la quantité d'azote dans le sol, permettant ainsi d'adapter les apports de fertilisants.



Sensibilisation du grand public et des scolaires : **conférence** sur le jardinage à Saint-Thégonnec (80 participants), **découverte des milieux aquatiques** (151 élèves du CE2 au CM2), **chantiers rivières** sur Le Guern (1^{er} et BTS), **exposition** sur les auxiliaires au jardin...

5 L'état des lieux et le diagnostic du SAGE Léon Trégor sont en cours de réalisation sur son territoire de 1 100 km², représentant 53 communes de Plouñevéz Lochrist à Pleslin les Grèves. L'objectif est d'obtenir un outil local de planification des actions à mener pour atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) européenne, à l'issue d'une concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, associations, collectivités...).

Une **charte des jardinerie**s est en cours d'élaboration et sera opérationnelle au printemps prochain. Les jardinerie)s engagées dans cette démarche feront la promotion des alternatives au désherbage chimique.



Vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

LES AUXILIAIRES DU JARDIN

> AIDONS-LES À PASSER L'HIVER...

Pour maintenir les nombreux insectes et petits animaux utiles au jardin, veillons à ce qu'ils aient des abris pour l'hiver !

De nombreux gîtes sont déjà présents « naturellement » : tas de bois, branchages, paillis de feuilles, murets en pierres,...

Des nichoirs et autres refuges peuvent servir de dortoirs aux oiseaux, d'abris aux insectes contre le gel, le vent et la pluie.

En hiver, la *mésange bleue* (1) continue à traquer les pucerons et autres insectes. Pour l'inciter à s'installer dans notre jardin, nous pouvons installer un *nichoir* (2) dès la fin de l'année (trou d'envol : 28 mm). Pour le *rouge-gorge* (3), nicheur non cavernicole, prévoyons un nichoir semi-ouvert.

Pour que les oiseaux continuent leur

« travail » pendant l'hiver, ne les nourrissons que si leurs aliments naturels deviennent inaccessibles à cause du gel, de la neige... Sinon nous pourrions les observer à loisir, mais les pucerons et autres nuisibles ne seront pas inquiétés !

Les *carabes* (4), vers luisants, mille-pattes se cachent dans la journée et ne sortent que la nuit. En couvrant la terre d'un paillis hivernal, dans le jardin d'ornement et au potager, cette protection efficace contre le froid et le gel les protégera. Dessous, les vers de terre et les micro-organismes seront très actifs pour améliorer la fertilité et labourer la terre à notre place !

Pinson des arbres



2010/2011 : UNE ANNÉE HYDROLOGIQUE SÈCHE

> ÉVOLUTION DE LA PLUVIOMÉTRIE ANNUELLE

La Penzé, comme l'ensemble des cours d'eau du département a connu une période d'étiage particulièrement sévère en cette année hydrologique 2010/11(*).

Le début d'année était assez conforme à la normale, avec des précipitations en novembre et décembre 2010 aptes à la

reconstitution des stocks d'eau de la Penzé et des eaux souterraines (cf. graphique ci-dessous).

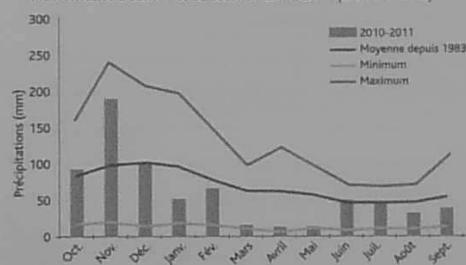
À partir du mois de janvier, les précipitations ont accusé des déficits mensuels chroniques avec une chute des débits de la Penzé. Autre conséquence, dès juin, des mesures limitant

les usages de l'eau dans le département ont été définies par un arrêté préfectoral.

En effet d'octobre 2010 à septembre 2011, la pluviométrie cumulée à Saint Pol de Léon est de 747 mm, soit 135 mm de moins que la moyenne annuelle depuis 1983 (déficit important de mars à mai 2011).



Pluviométrie à Saint-Pol de Léon en 2010/2011 (Données CATE)



> CONSÉQUENCES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Cette situation exceptionnelle a induit une baisse du nombre de molécules de pesticides détectées.

Ceci est lié au fait que ces molécules se retrouvent davantage dans les rivières par ruissellement lors des pluies. Ainsi les conditions de prélèvements étaient rarement optimales pour les déceler. Cependant des concentrations importantes en glyphosate et en AMPA ont encore été mises en évidence sur la plupart des stations de prélèvements (cf. tableau ci-dessous). En revanche, les teneurs en nitrates sur l'ensemble des cours d'eau sont restées globalement stables par rapport à 2009/2010.

| | NITRATES | PESTICIDES (1) | |
|--|----------|-----------------------|-------------------------|
| | | Glyphosate | AMPA |
| Rivière PENZÉ/Coz Pors/Saint-Thégonnec Prise d'eau du Syndicat des Eaux de la Penzé | 33 mg/l | < 0,09 µg/l (juin 11) | 0,34 µg/l (juin 11) |
| Captage souterrain/Bodiniéry Saint-Thégonnec | 54 mg/l | | |
| Eau distribuée au robinet | 41 mg/l | | |
| Rivière PENZÉ/Amont confluence Coatoulzach Guiclan/Saint-Thégonnec | 51 mg/l | 0,28 µg/l (mars 11) | 0,17 µg/l (mars/av. 11) |
| Rivière COATOUZACH/Penloat/Taulé Prise d'eau du Syndicat Mixte de l'Héra | 41 mg/l | | |
| Eau distribuée au robinet | 40 mg/l | | |
| Rivière PENZÉ/Guilian Pares Guiclan/Taulé | 50 mg/l | < 0,05 µg/l | 0,1 µg/l (déc 10) |
| Rivière ÉON/Amont Pont Éon Ploudan | 88 mg/l | < 0,05 µg/l | 0,08 µg/l (déc 10) |
| Rivière TRAOÛN CALL/ Amont Station épuration/Saint Pol de Léon | 97 mg/l | 3,3 µg/l (avril 11) | 0,68 µg/l (avril 11) |
| Ruisseau du FROUT Carantac/Henvic/Taulé | 73 mg/l | 0,12 µg/l (mars 11) | 0,4 µg/l (mars 11) |

Normes de distribution de l'eau potable au robinet et objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau à atteindre d'ici 2015

Nitrates < 50 mg/l
Pesticides < 0,1 µg/l

(1) Protocole « pesticides » : prélèvements réalisés après 10 mm de pluie dans les dernières 24h. Le glyphosate et sa molécule de dégradation, l'AMPA, sont des molécules d'herbicides à usages agricoles et non agricoles.



> ANTICIPONS 2012 AU JARDIN

- Prenons les devants dès maintenant en récupérant l'eau de pluie,
- Stockons les broyats, issus des élagages, qui trouveront toute leur utilité au jardin en tant que paillages, aux printemps/été prochains, en réduisant l'évaporation et donc l'utilisation de l'eau (cf. pour en savoir +).

>> Pour en savoir +

Si vous habitez sur le territoire de Morlaix Communauté, vous pouvez bénéficier d'un remboursement de 25 euros à chaque location d'un broyeur de végétaux auprès d'une enseigne participante.

Contacts :
www.agglo.morlaix.fr
Tél. 02 98 15 25 24



>> Lexique

Année hydrologique : cycle climatique complet du 1^{er} octobre (début de la reconstitution des stocks) au 30 septembre (fin de période de basses eaux).

Éditée à 18 000 ex. par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Bassins du Haut-Léon
2, place de la Mairie - SAINT-THEGONNEC
Tél. 02 98 79 64 89 / e-mail : syndicat.hautleon@wanadoo.fr

Directeur de la publication : S. Lozdowski, Président du SMHL
Rédaction/contacts : R. Allain, J. Cheveau, V. Sibiril

Crédits photos : SMHL

Conception : Breizland 02 98 85 03 54

